

Les Associés, collaboratrices et avocates-stagiaires de l'Etude

BARTH & PATEK

ont le très grand chagrin d'annoncer le décès, le 25 octobre 2017, de

Monsieur Erik BARTH

père de leur associé, patron et ami

Me Thomas BARTH

Ils lui adressent, ainsi qu'à sa famille, leurs plus sincères condoléances et leur soutien en ces moments douloureux.